

Mes Coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Email

Mon message pour la communauté



MONASTERE SAINTE CLAIRE

2, rue Pierre Bérégofoy 51350 Cormontreuil France
03.26.86.95.12. clarissescormontreuil@orange.fr

Je choisis d'aider

En faisant un don à la Fondation des Monastères,
vous nous soutenez en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux



• Soit vous libellez votre chèque à l'ordre de la Fondation des Monastères,

au dos du chèque, vous inscrivez

«pour les travaux des Clarisses de Cormontreuil»

puis vous l'envoyez à La Fondation des Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris

Attention : c'est la date de réception du don à la Fondation des Monastères qui sera prise en compte sur le reçu fiscal (date du versement)

• Soit vous réalisez votre don par carte bancaire ou par virement :

à privilégier pour sécuriser la date prise en compte sur le reçu fiscal

Sur le site www.fondationdesmonastères.org :

Cliquer sur le bouton «Faire un don»

Choisir le montant désiré puis cocher la case :

«préfère consacrer mon don à une communauté monastique» ;

Inscrire « clarisses de Cormontreuil » dans la zone de recherche et choisir

« Monastère Sainte Claire travaux (Cormontreuil) »

Cliquer sur «je donne par carte bancaire» ou «je donne par virement».

La Fondation des Monastères,

reconnue d'utilité publique, 14 rue Brunel 75017 Paris 01 45 31 02 02
www.fondationdesmonastères.org.

Est habilitée à recevoir des dons, déductibles fiscalement, pour son oeuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées.

La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant :

Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris
fdm@fondationdesmonastères.org

La communauté est habilitée à recevoir des legs.
Les chèques libellés directement à l'ordre du monastère ne pourront donner lieu à un reçu fiscal.



Les Soeurs Clarisses

Monastère de Cormontreuil

Appel
de Dons
ÉTÉ 2022

Pour poursuivre notre
présence à Reims
encore longtemps
avec vous,
quelques projets
s'imposent...



LA COMMUNAUTÉ DE REIMS

Hier et aujourd'hui...

Les soeurs clarisses sont arrivées à Reims en 1220, il y a 800 ans. Disparu à la Révolution et refondé par les clarisses de Nantes en 1933, le monastère des clarisses a quitté Tinquieux pour Cormontreuil en l'an 2000 ; nous sommes aujourd'hui 28 soeurs de 36 à 89 ans.

Pour poursuivre notre vie de fraternité et de prière, avec un nombre croissant de soeurs, il nous apparaît nécessaire de repenser certains lieux de notre monastère de Cormontreuil.

NOTRE PROJET

- Rénover des cellules et aménager l'infirmier ; installer un monte-personnes dans le bâtiment principal pour relier le sous-sol, le rez-de-chaussée et le 1er étage pour nos soeurs âgées.
- Réaménager en tenant compte des nouvelles normes sanitaires et frigorifiques : nos espaces de cuisine et ses annexes, un lieu pour préparer et conserver les fruits et légumes, un espace de vaisselle facilitant le quotidien, un espace de stockage des denrées alimentaires plus fonctionnel, et le réfectoire.

Nous nous insérerons dans la réalité environnementale et la transition écologique promue par Laudato Si :

- En récupérant l'eau de pluie pour les nouveaux sanitaires
- En installant des panneaux photovoltaïques
- En choisissant des murs en paille pour la nouvelle partie de l'infirmier
- En favorisant l'éclairage LED

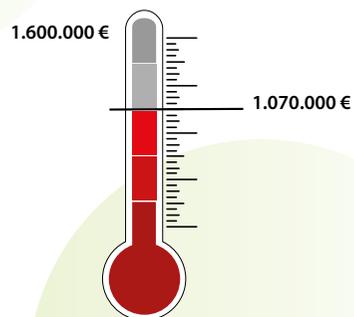


2022 : début des travaux ?

La conjoncture actuelle provoque des retards dans notre calendrier et une augmentation notable du coût du projet !!

MAIS LE PROJET AVANCE

*Le projet global atteindra 1,6M d'€
Sur les **1.600.00** euros, nous avons à l'heure actuelle obtenu **1.070.000** euros*



Pour réaliser ces objectifs, pas à pas, nous sollicitons à nouveau votre aide, et vous remercions infiniment.



Merci !

A tous ceux qui nous ont déjà aidés par leur don, leur disponibilité, leurs encouragements.

A vous tous qui nous aiderez à mener jusqu'au bout ce projet

Merci tout particulier à nos sœurs clarisses de Vandoeuvre : lors de la fermeture de leur monastère, ce que nous avons pu récupérer (sanitaires, robinetterie, matériel médical, mobilier...) constitue une aide estimée à 25 000 €.

